

Notice explicative du dossier d'inscription à la sélection CPHTI Cycle 2021/2022

ETAPE 1. Remplir le dossier d'inscription (*)

ETAPE 2. Préparer les documents demandés

ETAPE 3. Téléverser le dossier d'inscription et les pièces demandées en cliquant sur le lien suivant :

[**INSCRIPTION SELECTION CPHTI**](#)

PROCEDURE D'ADMISSION

L'accès à la formation CPHTI est régie par :

Trois années d'expérience professionnelle soit dans le domaine de l'entreprise, du handicap ou de l'insertion

Organisée par l'ESSSE, l'admission se déroule en 4 étapes :

- 1) Constitution d'un dossier d'admission en ligne comportant les pièces justificatives relatives aux conditions fixées
- 2) Si votre candidature est recevable administrativement, vous serez convoqué à une épreuve de sélection
- 3) Entretien de sélection (entretien permettant d'apprécier la pertinence de la formation au regard de son parcours et les conditions de faisabilité)
- 4) Validation de l'admission par la commission de sélection

LE DOSSIER EST A RETOURNER COMPLET ACCOMPAGNE DES PIECES SUIVANTES :

1. **Un Curriculum Vitae à jour** (parcours scolaire et de formation, expériences professionnelles et autres activités)

2. **Une lettre de motivation :**

Développez sur 3 ou 4 pages de façon argumentée, le choix de la formation au regard de vos expériences et de votre projet professionnel. Déclinez et explicitez votre représentation des missions et attributions du CPHTI et questionnez-en le sens et les enjeux actuels dans les champs concernés.

3. **Autres Pièces à fournir**

- Une photocopie de la carte d'identité ou du passeport en cours de validité ou d'un titre de séjour acquis pour les candidats étrangers.



- La photocopie des diplômes obtenus et/ou notification VAE obtenues
- 1 photo d'identité récente
- Attestation de fonction actuelle
- Attestations d'ancienneté professionnelle
- Attestation de prise en charge financière (employeur, Fonds d'Assurance Formation, personnelle

- Attestation de l'employeur qui autorise son salarié à suivre la formation visée

- Frais de sélection CPHTI : 90 € à régler en ligne.

A réception de votre dossier complet et après vérification administrative, vous recevrez une convocation par mail à l'entretien de sélection.

L'ESSSE est agréée H+

L'ESSSE est un établissement signataire de la charte pour l'accueil en formation des personnes en situation de handicap. Votre parcours de formation peut faire l'objet d'aménagement.

Nous proposons un accompagnement spécifique aux personnes en situation de handicap. Si vous êtes en situation de handicap, vous pouvez bénéficier d'aménagement pour les épreuves d'admission et votre parcours de formation.

Une référente « H+ » est à disposition des candidats et des personnes en formation qui le souhaitent.

Vous êtes concerné(e) et vous souhaitez un échange afin d'envisager d'éventuelles adaptations de la sélection/formation.



Merci de prendre contact par mail avec la Référente H+ : hebert@essse.fr

(*) Conseil pour le **remplissage du formulaire** fonctionne :

- En **téléchargeant** le document avec un lecteur PDF du type Adobe Acrobat DC ou Adobe Acrobat Reader DC
- Soit en « **ouvrir avec** », et dans ce cas vous sélectionnez un moteur de recherche du type Internet **Explorer**, **Microsoft Edge** (mais bien **penser à télécharger le formulaire une fois rempli en ligne**). Attention, il est possible de remplir le formulaire en ligne avec le moteur de recherche Google Chrome, mais une fois le document téléchargé, il se retrouve vide. Le remplissage de formulaire ne fonctionne pas avec Mozilla Firefox

